

## Compte rendu des décisions du Conseil de gouvernance prises en sa réunion 14 février 2020

### A. Points de gestion courante

#### A.1 Approbation de l'ordre du jour

*Le recteur retire le point B5b) de l'ordre du jour.*

**Décision : Le Conseil de gouvernance approuve l'ordre du jour modifié de la séance du 14 février 2020.**

#### A.2 Approbation du rapport des discussions et du compte rendu de la réunion du 6 décembre 2019

**Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le rapport des discussions ainsi que le compte rendu des décisions de la réunion du 6 décembre 2019.**

#### A.3.a Approbation des donations

**Décision : Le Conseil de gouvernance prend acte que la procédure de « Know Your Customer » (KYC) a été appliquée dans le cadre des donations présentées. Il accepte les donations proposées et remercie les généreux donateurs.**

Conformément à la loi du 27 juin 2018, ces donations sont sujettes à l'approbation du Ministre ayant la Justice dans ses attributions.

#### A.4.a Convention de coopération interuniversitaire avec l'Università di Siena (Italie)

**Décision : Le Conseil de gouvernance approuve la convention de coopération interuniversitaire avec l'Università di Siena (Italie).**

#### A.4.b Renouvellement de conventions de coopération interuniversitaires

**Décision : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de l'annexe 3 de la convention de coopération interuniversitaire avec l'Université de Lorraine (France).**

**Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de la convention de coopération interuniversitaire avec l'Université d'État médicale d'Omsk – Омский государственный медицинский университет (Russie).**

**A.5.a Convention de coopération avec ADA et le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes – finance inclusive (renouvellement)**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement de la convention de coopération avec ADA – Appui au développement autonome asbl et le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes dans le domaine de la finance inclusive.

**A.5.b Convention de coopération avec la Chambre de commerce – entrepreneuriat et innovation (renouvellement)**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve le renouvellement la convention de coopération avec la Chambre de commerce dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

**A.5.c Convention de coopération avec le Ministère des Finances et le Ministère de l'Environnement – finance durable**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la signature de la convention de coopération avec le Ministère des Finances et le Ministère de l'Environnement dans le domaine de la finance durable sous réserve d'une clarification de libellé.

**A.6 Convention avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

*Le Recteur propose de signer une convention avec notre ministère de tutelle ayant pour objet la réalisation de travaux dans les bâtiments Biotech 1 et Biotech 2 afin d'améliorer les aménagements existants et de créer de nouveaux aménagements.*

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la convention pluriannuelle concernant les bâtiments « Biotech 1 et 2 » avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**A.7 Contribution de l'Université au rapport annuel du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

*Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) demande annuellement aux institutions d'enseignement supérieur et de recherche de produire une contribution à son rapport annuel sous forme d'un texte au format prescrit et de données sur le personnel.*

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la contribution de l'Université au rapport annuel du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

#### A.8 Primes au personnel 2019 – statistiques

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte du rapport statistique concernant les primes au personnel de 2019.

### B. Points d'ordre général

#### B.1 Informations du Président du Conseil de gouvernance et suivi de la réunion du 6 décembre 2019

#### B.2 Auto-évaluation 2019 du Conseil de gouvernance : présentation des résultats

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte des résultats de son exercice d'auto-évaluation 2019.

#### B.3 Informations du Commissaire du Gouvernement

#### B.4 Rapport d'activités et de gestion du Recteur

#### B.5 Cadre stratégique de l'Université – suivi

*Dans sa réunion du 6 décembre 2019, le Recteur a présenté une proposition de mise en place d'un processus établissant un cadre stratégique à l'Université.*

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de l'organisation du processus stratégique.

#### B.6 Avenant au contrat d'établissement 2018-2021 – approbation

*Le contrat d'établissement signé avec le Gouvernement le 15 janvier 2018 prévoyait à son article 2 la possibilité d'une révision à mi-terme.*

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve l'avenant au contrat d'établissement 2018-2021 avec le Gouvernement. Il mandate le Président et le Recteur à signer l'avenant.

#### B.7 Budget 2020 – approbation

**Décision** : Tenant compte

- des délibérations en séance ;
- des recommandations du Comité du budget, des finances et des participations et du Comité des ressources humaines et des rémunérations ;
- de l'avis exprimé par le Conseil universitaire ;



Le Conseil de gouvernance approuve le budget 2020 sous condition de la constitution d'une réserve d'un montant minimum correspondant à 1,5 mois de masse salariale totale.

Concernant les processus budgétaires 2021 et suivants, le Conseil de gouvernance invite le Recteur à lui présenter une note de cadrage en octobre de l'année en cours, le projet de budget en décembre, en tenant compte d'une planification des effectifs sur les trois années suivantes.

La version définitive du budget 2020 sera notifiée au Conseil de gouvernance.

#### B.8 Programme Erasmus+ « Universités européennes » – dépôt du projet UNIVERSEH

**Décision** : Le Conseil de gouvernance approuve la déclaration de mission du projet UNIVERSEH à soumettre à l'appel à projet « Erasmus+ – Key Action 2 – European Universities », sous réserve d'une légère modification de libellé.

#### B.9 Département Ingénierie – finalisation de la stratégie

*Lors de sa réunion du 6 décembre 2019, le Conseil de gouvernance avait pris acte des grandes lignes du cadre stratégique proposé par le Recteur pour le Département Ingénierie. Il l'avait, en outre, invité à poursuivre les travaux, tenant compte des délibérations en séance et à lui soumettre une version rédigée de cette stratégie lors de cette séance.*

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la stratégie pour le Département Ingénierie de la Faculté des sciences, des technologies et de médecine. Le Conseil de gouvernance invite le doyen à informer régulièrement le Conseil de gouvernance sur la mise en place de cette stratégie.

## C. Points ayant trait aux facultés et aux centres interdisciplinaires

#### C.1.a Création de formation : Bachelor en ingénierie (180 ECTS)

**Décision** : Tenant compte

- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2020;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;
- de la stratégie du Département Ingénierie arrêtée en séance du 14 février 2020 ;

le Conseil de gouvernance arrête la création du programme « Bachelor en ingénierie » avec ses filières « Génie civil », « Génie mécanique », « Electrotechnique », « Énergie et environnement », « Ingénierie numérique » et « Génie civil et management en Europe » (180 ECTS) /FSTM/ à partir de l'année académique 2020-2021.

Le Conseil de gouvernance arrête la suppression des anciennes filières du Bachelor en ingénierie ainsi que de la filière « Ingénierie » du Bachelor en sciences et ingénierie. Les nouvelles inscriptions sont clôturées avec celles de l'année académique 2019- 2020.

### C.1.b Création de formation : Bachelor en mathématiques (180 ECTS)

#### Décision : Tenant compte

- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2020;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création du programme « Bachelor en mathématiques » (180 ECTS) / FSTM / à partir de l'année académique 2020-2021.

Le Conseil de gouvernance arrête la suppression de la filière « Mathématiques » du Bachelor en sciences et ingénierie. Les nouvelles inscriptions sont clôturées avec celles de l'année académique 2019- 2020.

### C.1.c Création de formation : Bachelor en physique (180 ECTS)

#### Décision : Tenant compte

- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2020 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création du programme « Bachelor en physique » (180 ECTS) /FSTM/ à partir de l'année académique 2020-2021.

Le Conseil de gouvernance arrête la suppression des anciennes filières du Bachelor en ingénierie ainsi que de la filière « Physique » du Bachelor en sciences et ingénierie. Les nouvelles inscriptions sont clôturées avec celles de l'année académique 2019- 2020.

### C.1.d Création de formation : Master en développement et validation du logiciel (120 ECTS)

Décisions : Le Conseil de gouvernance approuve l'avenant à l'accord-cadre de coopération culturelle et scientifique avec l'Université de Franche-Comté (Besançon, France).

#### Tenant compte

- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2020 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création du programme « Master en développement et validation du logiciel » (180 ECTS) /FSTM/ à partir de l'année académique 2020-2021.

### C.1.e Nomination : Professeur émérite

Décision : Le conseil de gouvernance attribue à Monsieur Manfred Greger le titre de professeur émérite de l'Université du Luxembourg à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021.

#### C.1.f Soumission de projet « ERC Consolidator Grant » – information

**Décision** : Le Conseil de gouvernance prend acte de la soumission d'un projet « ERC Consolidator Grant ».

#### C.2.a Création de formation : « Master in Finance and Economics » – filière « Sustainable Finance » (120 ECTS)

*Dans le cadre de l'accord avec le Ministère des Finances et le Ministère de l'Environnement présenté au point A.5.c, le Recteur demande l'ouverture d'une nouvelle filière dans le Master in Finance and Economics dédiée à la finance durable. L'accord prévoit le recrutement d'un professeur ordinaire responsable de cette filière.*

**Décision** : Tenant compte

- de la convention afférente avec le Ministère des finances et le Ministère de l'environnement ;
- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2020 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création de la filière « Sustainable Finance » du programme « Master in Finance and Economics » (120 ECTS) /FDEF/ à partir de l'année académique 2020-2021. Une évaluation de la formation aura lieu au terme de deux cohortes.

#### C.2.b « Master in European Private Law » – modification et changement d'intitulé (120 ECTS)

*Le Recteur demande au Conseil d'approuver le changement d'appellation du « Master in European Private Law » en « Master in European Business Law » suite à la revue des programmes dans le cadre de l'accréditation de ce programme par l'agence FIBAA.*

**Décision** : Tenant compte

- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2020 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la modification du programme « Master in European Private Law » et son changement d'intitulé en « Master in European Business Law » (120 ECTS) /FDEF/ à partir de l'année académique 2020-2021.

#### C.2.c Liste de nomination : Professor ordinaire en droit des marchés de capitaux et du « post-trade »

**Décision** : Le Conseil de gouvernance clôture la procédure de recrutement du Professeur ordinaire en droit des marchés de capitaux et du « post-trade » [Full Professor of Law of Capital Markets and Post-Trade].

Il invite le Recteur à entamer les négociations avec un candidat en vue d'une nomination par appel.

**C.2.d Nomination : Professeur ordinaire en économie appliquée**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Vincent Anesi au poste de Professeur ordinaire en économie appliquée [Full professor of Applied Economics] / FDEF-F2-080004 / avec affectation principale au Département Sciences économiques et gestion, au 1<sup>er</sup> septembre 2020 et à durée indéterminée.

**C.3.a Création de formation : « Master en études parlementaires » (120 ECTS)**

**Décisions** : Le Conseil de gouvernance approuve les conventions de coopération avec l'Université Laval à Québec, Aix-Marseille Université et l'Université Babeş-Bolyai à Cluj Napoca (Roumanie).

**Tenant compte**

- que la formation est prise en compte dans le budget approuvé 2020 ;
- que les besoins en infrastructure et support ont été également budgétés ;
- des délibérations en séance ;

le Conseil de gouvernance arrête la création de du programme « Master en études parlementaires » (120 ECTS) /FHSE/ à partir de l'année académique 2020-2021. Une évaluation de la formation sera faite après deux ans.

**C.4.a Liste de nomination : Professeur adjoint en « resilient computing in cyber-physical and embedded systems » – en prëtularisation conditionnelle**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de Professeur adjoint en « resilient computing in cyber-physical and embedded systems » – en prëtularisation conditionnelle [Associate Professor (promotion track) in resilient computing in cyber-physical and embedded systems] / SnT-50014628 / telle que proposée par la commission de recrutement et demande au Recteur d'entamer les négociations avec le candidat classé premier.

**C.5.a Professeur ordinaire conjoint (LIH) en immunologie et génétique**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance arrête la liste de nomination pour le poste de Professeur ordinaire conjoint en immunologie et génétique [Joint Full Professor in Immunology and Genetics] / LCSB-50014741-LIH / telle que proposée par la commission de recrutement et demande au Recteur d'entamer les négociations avec le candidat classé premier.

**C.5.b Professeur adjoint en intégration et modélisation de données biomédicales – en prëtularisation conditionnelle**

*Le point est retiré de l'ordre du jour.*

**C.5.c Nomination : Professeur ordinaire en écologie des systèmes**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Paul Wilmes au poste de Professeur ordinaire en écologie des systèmes [Full professor of Systems Ecology] / LCSB-F1-150004 / avec affectation principale au LCSB, au 1er mars 2020 et à durée indéterminée.

**C.5.d Nomination : Professeur adjoint en génétique des systèmes – en prët titularisation conditionnelle**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Evan Williams au poste de Professeur adjoint en génétique des systèmes – en prët titularisation conditionnelle [Associate Professor (promotion track) of Complex and Systems Genetics] / LCSB-50011560 avec affectation principale au LCSB, au 1er mai 2020 et à durée indéterminée.

**C.6.a Nomination : Professeur adjoint en histoire publique – en prët titularisation conditionnelle**

**Décision** : Le Conseil de gouvernance engage Monsieur Thomas Cauvin au poste de Professeur adjoint en histoire publique – en prët titularisation conditionnelle [Associate Professor (promotion track) of Public History] / C2DH-R-AGR-3652-10-C / avec affectation principale au C2DH, au 15 juin 2020.

**Divers**

